

COMMUNAUTE DE COMMUNES

AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2018-089

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 27 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-sept du mois de juin à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Maisontiers, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

16 présents + 4 pouvoirs (19 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jacques METREAU, Lucette ROCHER, Viviane CHABAUTY, Jean-Marie COLIN, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux :
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin :
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Micheline REAU, Pascal BIRONNEAU
- ✓ Commune de Tessonnière : Frédérique DAMBRINE
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant (sans voix délibérative) :

- ✓ Commune de Maisontiers : Alain GILLES

4 pouvoirs :

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Monique NOLOT a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Jean-Pierre CESBRON a donné pouvoir à Jean-François COIFFARD
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Lucette ROCHER

Excusé (e) s : Ludovic BARREAU, Claude SERVANT, Jean-Michel PROUST, Monique NOLOT, Jacky METAY, Jean-Pierre CESBRON, Jacques CHAUVEAU, Maryse CHARRIER

Céline PIGNON a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : mardi 19 juin 2018

TOURISME

Conventions de prêt mutuel de minibus

Vu les deux projets de convention de partenariat pour le prêt de minibus entre, d'une part, la Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet et l'US Thouarsais Rugby et d'autre part avec la MFR de Saint-Loup-Lamairé.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire

- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à chacune des deux conventions

Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20180627-D2018089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2018

Publication le : 05-07-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48

CONVENTION DE PRET MUTUEL DE VEHICULES MINIBUS

ENTRE :

La Chevalerie du Thouet
Service de la Communauté de communes Airvaudais-Val Du Thouet
1 rue de la Guinière 79390 AUBIGNY
05 49 69 88 20

ET

La Maison Familiale Rurale
Route de Crémille
79600 ST LOUP-LAMAIRE
05 49 64 60 46

Convention de prêt mutuel de véhicules minibus entre la Chevalerie du Thouet et la Maison Familiale Rurale de St Loup-Lamairé.

- La Chevalerie du Thouet service de la communauté de communes Airvaudais - Val du Thouet 79390 Aubigny et la Maison Familiale Rurale de St Loup-Lamairé, chacune détentrice d'un véhicule minibus pourront se le prêter mutuellement en fonction des besoins de chacun.
- Ce prêt mutuel sera gratuit.
- Chacune des parties assure entièrement son véhicule y compris pour ce prêt et le met à disposition en bon état de fonctionnement.
- Chacune des parties signale à l'autre tout problème mécanique ou autre pouvant survenir au véhicule prêté.
- Le principe de ce prêt est surtout occasionné par le prêt du minibus de la Maison Familiale Rurale à la Chevalerie du Thouet pendant les vacances d'été et réciproquement celui de la Chevalerie du Thouet à la Maison Familiale Rurale pour les sorties scolaires de celle-ci.

Fait pour Valoir le

LA CHEVALERIE DU THOUET
Le Président,
Olivier Fouillet

La Maison Familiale Rurale
Son représentant,

CONVENTION RELATIVE AU PRET DE VEHICULES MINIBUS

ENTRE :

LA CHEVALERIE DU THOUET, 1 rue de le Guinière 79390 Aubigny, service de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet représentée par Monsieur Fouillet Olivier en sa qualité de Président, agissant en vertu de la délibération de la Communauté de Communes en date du :

ET :

UNION SPORTIVE THOUARSAISE RUGBY, 38 rue Marcelin Berthelot 79100 Thouars, représentée par Monsieur Charles Laurent en sa qualité de Président

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

- U.S.T. Rugby met à disposition 2 minibus pour la période de juillet et août 2018
- Ce prêt sera gratuit
- U.S.T. Rugby assure entièrement ses véhicules y compris pour ce prêt et les met à disposition en bon état de fonctionnement
- LA CHEVALERIE du Thouet signale à l'U.S.T. Rugby tout problème mécanique ou autre pouvant survenir aux véhicules prêtés
- LA CHEVALERIE du Thouet doit restituer les véhicules dans l'état où ils ont été pris avec le plein
- En contrepartie LA CHEVALERIE du Thouet donnera une journée chariot à l'U.S.T. Rugby pour son école (la date sera à définir entre les deux parties après l'été)

Fait à Aubigny le

Le Président Communauté de Communes

Airvaudais-Val du Thouet

Olivier Fouillet

Le Président de l' U.S.T. Rugby

Laurent Charles

Préfecture

079-200041416-20180627-D2018089-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2018

Publication le : 05-07-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48